

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 26 AVRIL 2024 À 17H30**

**Vendredi 26 avril 2024 à 17h30**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire**.

**Présents** : Y MICHEL ; M. ROUVIER ; G. REQUENA ; J-C. ARAGON ; S. ALLEMAND ; M. IBARS ; L. GASC ; C. PROUTEAU ; M. PEREZ ; B. DANIS ; J-M. DUMAS ; D. CUPOLI ; A. CHOUKROUN ; C. AZAIS ; S. MARTI ; D. VIALAS ; J. GROSSO ; D. SAUVADE

**Absents représentés** : M-C. FABRE DE ROUSSAC par M. ROUVIER ; W. BIGNON par D. VIALAS ; A. KELLY par G. REQUENA ; N. LECLERC par C. PROUTEAU ; S. JEAN par J-M. DUMAS ; L. DELAITE par J-C. ARAGON ; C. RUEGGER par M. IBARS ; A. ZAKHARY par J. GROSSO

**Absents** : J-F. MARY ; C. PINO ; C. BASTIDE ;

**Secrétaire de séance** : M. PEREZ

**Secrétaire de séance adjointe** : L. GASC

1. Désignation d'un conseiller délégué pour la signature d'une déclaration préalable pour lequel le maire est empêché : L. GASC  
ABSENTS : Y. MICHEL ; J. GROSSO ; A. ZAKHARY  
A LA MAJORITE  
ABSTENTION : D. SAUVADE
2. Vente aux enchères par le Domaine des biens mobiliers réformés d'une collectivité locale  
A LA MAJORITE  
ABSTENTION : D. SAUVADE
3. Indemnités d'astreintes  
A L'UNANIMITE
4. Domiciliation Union Cycliste Marseillanaise au sein de la Maison des associations  
A L'UNANIMITE

5. Demande de subvention : BTP CFA Occitanie  
A L'UNANIMITE
6. Gestion dynamique du patrimoine communal : vente de la parcelle cadastrée DT 242 (lot 3)  
ABSENTE : D. VIALAS  
A LA MAJORITE  
ABSTENTION : D. SAUVADE
7. Achat par la commune de la parcelle cadastrée BR 352  
A L'UNANIMITE
8. Approbation du projet de convention dans le cadre des mesures de compensation agricole de la ZAC Terra Vinea  
ABSENTS : M. PEREZ ; B. DANIS  
A LA MAJORITE  
ABSTENTION : D. SAUVADE
9. Intervention au titre de tiers payeur dans le cadre de la convention des mesures compensatoires de la ZAC Terra Vinea  
ABSENTS : M. PEREZ ; B. DANIS  
A L'UNANIMITE
10. Décisions du Maire  
LE CONSEIL PREND ACTE.

La séance prend fin à 18h25.